

AVIS DE COURSE du NATIONAL Yole-OK 2011

Lac de Lacanau, du 26 au 28 août 2011.

1. Autorités organisatrices

Le V.L.G. (Voile Lacanau Guyenne), affilié à la Fédération Française de Voile, associé à l'association nationale de classe des Yoles-OK : l'AsparyOK (Association Sportive pour la PRomotion de la Yole-OK), organise le National Yole-OK du 26 au 28 août 2011 sur le lac de Lacanau à la Grande Escourre, commune de Lacanau.

2. Règles applicables

La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile :

- Les règles de course à la voile (RCV) 2010-2012, y compris les prescriptions de la FFVoile
- Les règles de classe
- Cet avis de course
- Les instructions de course type et leurs annexes

3. Publicité

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

4. Admissibilité

L'épreuve est ouverte aux Yoles-OK. Chaque concurrent résidant en France doit être titulaire d'une licence FFVoile (licence fédérale en cours de validité, visée par le médecin, autorisation parentale pour les mineurs) et à jour de sa cotisation de classe.

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir.

5. Inscriptions et Droits à payer

Les inscriptions doivent être faites avant le 25 Juillet (sinon problème pour avoir le T-Shirt de l'événement) à travers le site (à partir du 1^{er} Juillet) ou par courrier à l'AsparyOK :

AsparyOK, 5 allée du Berry, 33510 ANDERNOS les bains

Les frais d'inscriptions sont de : 40 € (dîner du samedi inclus)

Les inscriptions pourront être payées sur place.

6. Jauge et confirmation des inscriptions

La confirmation des inscriptions se déroulera le vendredi 26 août de 10 h à 13h30.

Lors de la confirmation d'inscription les coureurs devront obligatoirement fournir :

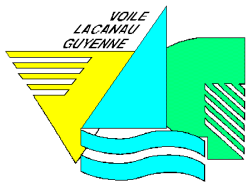
leur licence 2011 avec le cachet médical à jour (aucun certificat médical ne sera délivré par l'organisation)

leur cotisation AsparyOK à jour

l'autorisation de port de publicité s'il y a lieu

le certificat de conformité du bateau (si possible)

les mineurs devront présenter une autorisation parentale



7. Programme

Lundi 22 au 25 août : Entraînement libre avec mise à disposition possible d'un bateau à moteur.

Vendredi 26 août 15h : 1^{er} signal d'avertissement de 1 ou plusieurs courses
Vendredi 26 août 19h : Apéritif offert à tous les concurrents et accompagnateurs.
Samedi 27 août 11h : 1^{er} signal d'avertissement de 1 ou plusieurs courses
Samedi 27 août 20h : Soirée repas au club (10 € pour les accompagnateurs)
Dimanche 28 août 11h : 1^{er} signal d'avertissement de 1 ou plusieurs courses.
Dernier départ avant 15h et remise des prix dès que possible

8. Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles au secrétariat de l'épreuve jusqu'à l'heure de clôture de la confirmation d'inscription.

9. Format de l'épreuve et parcours

Les parcours seront de type triangle olympique bâbord avec départ et arrivée au milieu du bord de près.

10. Pénalités

9.1 La règle 42 des RCV sera appliquée, modifiée par l'article 16.4 des règles de classe de la série Yole-OK.

Pomping: En accord avec RRS 86.1(c), RRS 42.3(b) : Sur un bord libre de la course, quand le surf ou le planning est possible, le barreur peut, pour initier le surf ou le planning du bateau, pomper une fois par vague ou par risée. Quand la voile est pompée, elle doit l'être après la poulie du bas avec au moins 3 brins du système d'écoute.

11. Classement

Pour la Coupe Nationale des Yoles-OK 10 courses maximum seront courues et 4 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve. Le système de points à minima, RCV A4.1 s'appliquera. Le classement sera établi sur l'ensemble des courses, moins la plus mauvaise à partir de 4 courses courues et validées, et moins les 2 plus mauvaises à partir de 9 courses courues et validées.

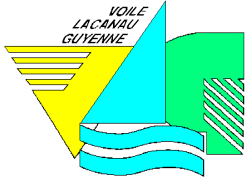
12. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régate à leurs propres risques. Voir RCV règle 4, *Décision de courir*. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, ou qu'après la régate.

13. Responsabilité et assurances

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables de toute perte, dommage et/ou accident qui pourrait survenir en cours d'épreuve. Les concurrents possédant une licence FFVoile disposent de ce fait d'une assurance couvrant ces risques. Les accompagnateurs et entraîneurs devront également être assurés au minimum dans les mêmes conditions.

Les coureurs étrangers, ainsi que leurs accompagnateurs et entraîneurs, devront être assurés contre les dommages et les accidents causés aux personnes et aux matériels à tout moment pendant la durée de l'épreuve, à terre comme sur l'eau, pour un montant minimum de 1 000 000 €. Ils devront en apporter la preuve en confirmant leur inscription.



14. Renseignements complémentaires

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous joindre via le mail, ou nous contacter au 05.56.03.05.11

Courriel du VLG : v.l.g@wanadoo.fr

Courriel de l'AsparyOK : burok07@yoleok.org

Courrier de l'AsparyOK : 5 allée du Berry, 33510 ANDERNOS les bains

Courrier du VLG : Club de Voile Lacanau Guyenne, La grande Escourre, 33680 LACANAU

Liens internet : [Voile Lacanau Guyenne](#)
[AsparyOK](#)
[Framapack](#)

15. Fiche d'inscription papier

Merci de vous inscrire si possible directement sur le site internet de l'AsparyOK (dès le 1^{er} Juillet).

Nom et prénom du Barreur : _____

Sexe : Homme ou Femme (rayer la mention inutile)

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

N° de Licence : _____ N° de Voile : _____

Nom du club de voile : _____

Taille de T-Shirt (de XS à XXXL) : _____

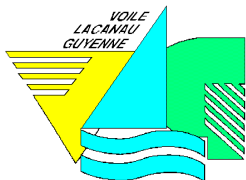
ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Signature Barreur (mention nécessaire : lu et approuvé le)



16. Situation du VLG :

Le club est situé à la Grande Escourre à 58 km à l'Ouest/Nord-Ouest de Bordeaux :
 Depuis Paris, prendre la rocade Nord (direction Aéroport de Mérignac)
 Puis prendre la direction de Lacanau (Sortie n°8)



Le VLG vu du lac :

